

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON (proc de E ROCHE), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, K ESSAYAR, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, C PASTRE, G SAUCLES, P DUPONT, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD (proc de R MOULIN), S REYNIER, C WIOT (proc de A BEL), J BOYER, G DOZ (proc de B PERRUSSET), F CHASSON (proc de A ROUSSET), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de G FANGIER).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 36

Procurations : 9

Votants :45

Absents : 7

Date de convocation : 23/06/2021

**Secrétaire de séance :** F CHASSON

**Absents :** R KAPPEL, S GENEST, D BERAL J LAFFONT, A CHARROUD, M CHAZE et V VANDUYNSLAGER.

**En présence des suppléants non votants :** L JOFFRE et O BOISSIN.

**Objet :** Marché à procédure formalisée 2021.110. Collecte des ordures ménagères et déchets assimilés.

Le Président rappelle à l'assemblée :

- sa délibération DEL 03032021.23 par laquelle il a été autorisé à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché public de prestations de services pour la collecte ordures ménagères et déchets assimilés (accord cadre à bon de commande avec minimum de 350 000 € ht sans maximum pour la période du 1 septembre 2021 au 31 août 2024) ;
- que le marché signé avec l'entreprise PLANCHER Environnement prend fin au 31/08/2021 ;

Lecture est ensuite donnée du déroulement de la procédure formalisée et du choix de la commission d'appel d'offres dont les résultats s'établissent comme suit :

- le 22 mars 2021 : publication de la procédure sur le site achatpublic, le site de la CCBA, au journal officiel européen et BOAMP, conformément à la réglementation des marchés publics ;
- le 21 mai 2021 : clôture de la procédure.
- le 03 juin 2021: réunion de la commission d'appel d'offres pour étude des deux offres reçues (SUEZ ENVIRONNEMENT et PLANCHER Environnement).

Le Président indique au Conseil Communautaire que les membres présents à la commission d'appel d'offres, en présence de Monsieur Pascal CATEL de la DDPP de Valence (Concurrence, consommation et répression des fraudes, division suivi de la commande publique et concurrence), ont retenu l'offre de l'entreprise PLANCHER ENVIRONNEMENT.

Le Conseil Communautaire, ayant eu lecture du rapport d'analyse des offres et après avoir pris connaissance du choix de la CAO, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le Président à signer l'acte d'engagement et toutes pièces relatives à l'exécution du marché 2021.110 avec l'entreprise PLANCHER ENVIRONNEMENT de LAVILLEDIEU (07) .

La dépense sera imputée au budget général en section de fonctionnement au chapitre 11 (article 611)

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 30 juin 2021  
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20210629-DEL29062021-09-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2021  
Date de réception préfecture : 01/07/2021